Boucle de Plat Aiguille

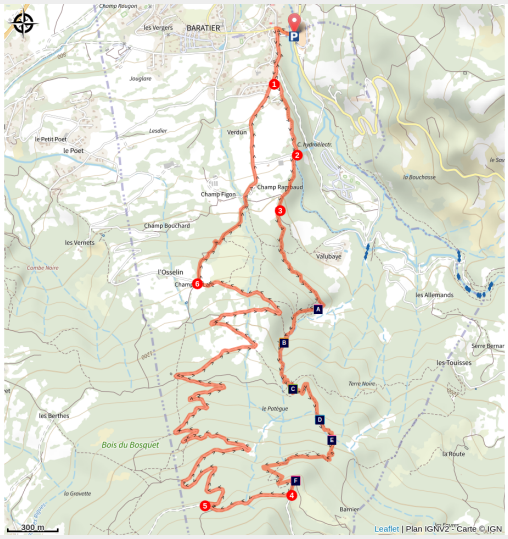

Belvédère de Plat Aiguille (Office National des Fôrets)

Une randonnée qui vous offre un cadre bucolique et enchanteur avec une vue dégagée sur le lac de Serre-Ponçon et sur Embrun.

Prenez de la hauteur avec cette surprenante randonnée qui vous mènera jusqu'au petit plateau d'Aiguille avec sa vue panoramique. Au cours de cette ascension, découvrez de nombreux panneaux informatifs sur l'environnement qui vous entoure. Serpentez entre le monde remarquable de la forêt et celui des champs.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 12.0 km

Dénivelé positif : 706 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Point de vue

Itinéraire

Départ : Entrée du village, Baratier
Arrivée : Entrée du village, Baratier
Balisage : PR
Communes : 1. Saint-Sauveur
2. Baratier

Profil altimétrique

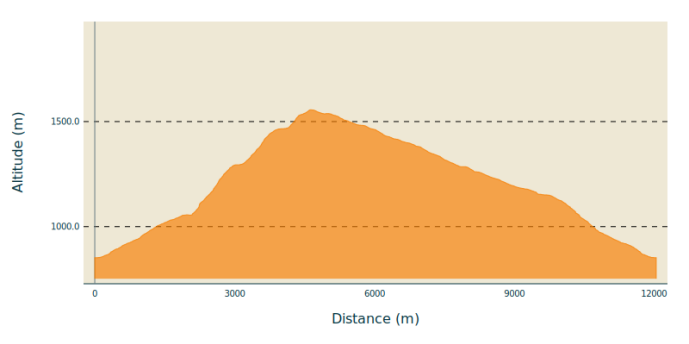

Altitude min 852 m Altitude max 1556 m

Depuis le Parking, traverser le pont jusqu’à la place de Baratier.

1. Prendre la route qui monte à gauche direction Boucle de Champs Rambaud. Sur la route montante, suivre « Belvédère de Plat Aiguille. Au niveau du haut du champ, quitter la route et prendre le sentier dans la forêt à gauche.
2. Une fois arrivé sur route en goudron, prendre la petite butte en terre et suivre la même direction. En bordure de champs continuer à vous engager en montée.
3. Au prochain embranchement deux chemins se séparent, prendre celui du haut, direction le Belvédère. Au tournant, rester sur la gauche et suivre le sentier qui longe les marnes noires. Arrivé sur le « plat Aiguille 1308 m » toujours suivre la direction du Belvédère. Après une belle ascension vous arriverez au Belvédère du plat Aiguille.
4. Tourner à droite en haut de la petite montée et suivre la grande rocade. A partir de ce point tout le retour au Village s’effectue en descente en suivant en premier la route de la Charmaille, la source Jean-Blanc et puis la place du village.
5. Quelques centaines de mètres plus loin prendre à droite au niveau de la barrière et quitter la grande rocade.
6. Une fois avoir dépassé la dernière barrière qui rejoint la route, tourner à droite et redescendre jusqu’à la place du village.

Sur votre chemin…

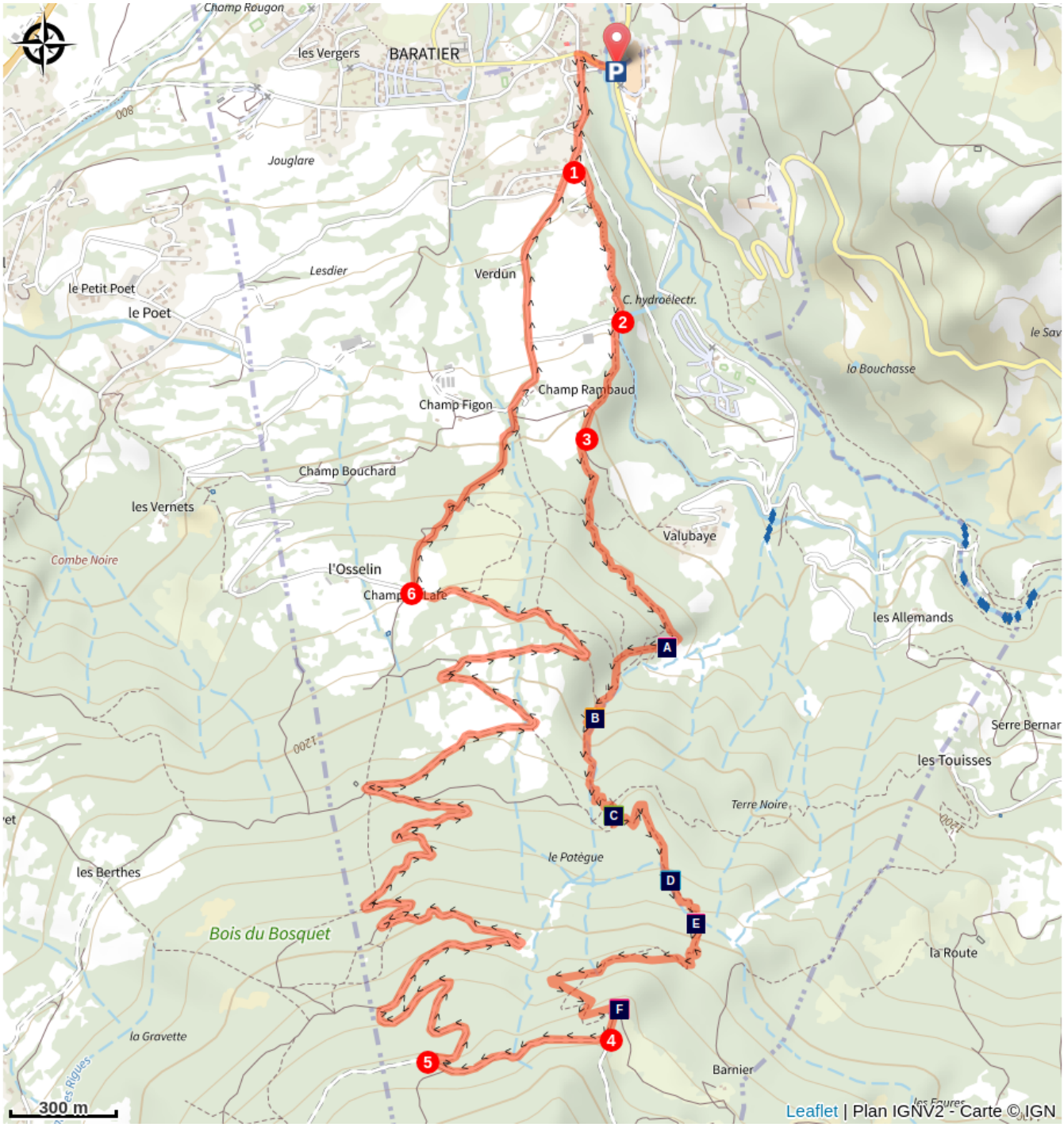

- Les Terres Noires (A)
- Restauration des Terrains en Montagnes (B)
- Les arbres de la forêt (C)
- Le canal des Orres à Baratier (D)
- Les concrétions calcaires (E)
- Le belvédère Plat d'Aiguille (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

De nombreux chemins de débardage coupent le parcours emprunté, attention à bien suivre le balisage.
Attention au passage délicat au niveau de "Terre Noire"

Comment venir ?

Transports

Transports en commun : ccserreponcon.com

Accès routier

Depuis le rond-point de la Nationale 94, au niveau de la zone commerciale, prendre la direction de Baratier D40. Au niveau du village, il est possible se garer sur le parking le long de la route après le panneau d'information.

Parking conseillé

Parking au niveau du point d'information à l'entrée du village, Baratier

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Crots
Place des Ballerins, 05200 Crots
Tel : 0492431305
https://www.serreponcon-tourisme.com/

Source

Serre-Ponçon

https://www.serreponcon.com

Sur votre chemin...

Les Terres Noires (A)

Les terres noires, terrain privilégié des VTTistes, sont des roches qui s'érodent facilement ce qui justifie la présence d'aménagements dans le cadre des Restauration des Terrains en Montagnes (RTM). L'écoulement dû aux précipitations façonne et sculte ces marnes friables. On trouve de nombreux exemples sans les Alpes, notamment à cause des pentes plus ou moins abruptes qui augmentent la vitesse d'écoulement de l'eau.
Dans les Alpes du Sud, les Terres noires sont issues des marnes jurassiques. A cette période il y avait un océan à l'emplacement des Alpes. Actuellement, ces terres noires couvrent une surface de plus de 100 000 ha dans le seul bassin versant de la Durance.

Restauration des Terrains en Montagnes (B)

Afin de lutter contre les aléas liés aux torrents de montagne et contre la forte érosion qui en découlait, un grand nombre d'aménagements de protection ont été mis en place depuis le milieu du 19ème siècle par la RTM (Restauration des Terrains de Montagne), service de l'ONF. Les RTM sont aussi à l'origine des grandes campagnes de reboisement qui ont refaçonné les paysages des Alpes du Sud.

Les arbres de la forêt (C)

De nombreuses espèces remarquables sont présentes dans cette forêt. Grâce aux panneaux pédagogiques, il est possible pour le public de faire de la reconnaissance botanique. Le bouleau Verruqueux, le Mélèze d'Europe, le Pin de Montrey et bien d'autres essences vous attendent sur ce parcours Certains spécimens comme le Mélèze d'Europe peuvent atteindre 40 mètres de hauteur.

Le canal des Orres à Baratier (D)

Ce canal servait à l’époque à l’irrigation des terres agricoles. Son départ se trouve à 8 km en amont au torrent de l’Eyssalette, à proximité de la station des Orres. Ce canal n’est plus en service depuis environ 30 ans. Cependant, il est intéressant de savoir qu’il était entretenu manuellement par les populations des communes des Orres, Saint-Sauveur et Baratier. Cet entretien collectif se faisait lors des corvées.

Les concrétions calcaires (E)

Ces formes géologiques spécifiques attire la curiosité des visiteurs. Ici, il est possible de s’en approcher et d’admirer ces formes particulières en plein milieu de la forêt. Cette apparence s’explique par une accumulation de calcaire dans l’eau de ruisselement. Celui-ci se dépose et pétrifie les différents éléments comme les mousses et les brindilles.

Le belvédère Plat d'Aiguille (F)

Du belvédère de Plat d'aiguille, la vue porte sur tout le Pays de Serre-Ponçon, marqué une riche histoire. Il est possible de reconnaitre la richesse du patrimoine culturel et naturel de ce territoire. Plusieurs étages de végétations existent et sont influencés par des facteurs naturels et anthropiques (intervention de l’Homme). Les montagnes ont subi de nombreuses transformations selon les époques, ce qui explique les lois qui l'encadrent actuellement. Ainsi, la loi montagne (1985) apporte une nouvelle structuration afin de moderniser, de développer et de protéger les territoires de montagne.